



TABLE RONDE ENCADREMENT : UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT POUR LES CADRES TRACTION !

UNE TABLE RONDE NATIONALE SUR LES MÉTIERS DE L'ENCADREMENT EST PROGRAMMÉE LE 15 AVRIL 2025 :

La CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT ont obtenu qu'une Table Ronde spécifique à l'encadrement soit programmée dans le cadre de l'agenda social 2025 !

Celle-ci aura lieu le 15 avril 2025 en présence des sociétés et devra permettre d'aboutir à la mise en oeuvre de mesures concrètes et positives pour les métiers de l'encadrement, que ce soit en termes de charge de travail, d'équilibre vie privée/travail, de reconnaissance de la pénibilité, de rémunération...

Pour la FGAAC-CFDT, les engagements de la Direction, repris dans l'accord fin de carrière et prévoyant de traiter plus spécifiquement le sujet du déroulement de carrière des Cadres Traction, devront être suivis d'effets ! ☺☺☺

LA FGAAC-CFDT PORTERA LORS DE CETTE TABLE RONDE CONSACRÉE À L'ENCADREMENT, SES REVENDICATIONS POUR LES CTT !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle



Téléchargez gratuitement l'application

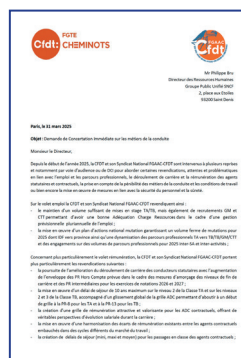


LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA DIRECTION, DANS L'ACCORD FIN DE CARRIÈRE, POUR LES CADRES TRACTION, DOIVENT SE CONCRÉTISER :

La FGAAC-CFDT a obtenu le déblocage de la grille TB à la PR-23, ainsi que la création des niveaux TA-3 et TB-4, dans le cadre des négociations de l'accord fin de carrière !

La FGAAC-CFDT a fait inscrire à l'accord que : *"l'impact des mesures d'allongement de la grille des agents de conduite sur le parcours des managers de proximité conduite sera examiné lors du groupe de travail encadrement."*

La FGAAC-CFDT a déposé le 31 mars 2025, une DCI sur les métiers de la conduite, contenant les revendications qu'elle porte pour l'encadrement Traction, notamment celle sur l'attribution de la PR-24 après réussite à l'ETT3 !



En savoir +



CLIQUEZ POUR ACCÉDER À LA DCI DÉPOSÉE PAR LA FGAAC-CFDT



ATTRIBUTION DE LA PR-24 APRÈS RÉUSSITE À L'EXAMEN ETT-3 :

- ➔ La FGAAC-CFDT revendique l'attribution de la PR-24 après réussite à l'examen ETT3, ainsi que des mesures de rattrapage de grille pour les CTT actuellement en poste !
- ➔ La FGAAC-CFDT revendique une revalorisation similaire pour les contractuels.



POURSUITE DE LA REVALORISATION DU CODE PRIME 9 :

- ➔ La FGAAC-CFDT a obtenu la revalorisation du Code Prime 9 et la suppression de sa dégressivité dans le cadre de son audience nationale déposée le 10 novembre 2023.
- ➔ La FGAAC-CFDT revendique la poursuite de la revalorisation du Code Prime 9 !



CLASSEMENT EN ERPA DES MÉTIERS DE L'ENCADREMENT TRACTION :

- ➔ La FGAAC-CFDT revendique le classement en ERPA (Emploi-Repère à Pénibilité Avérée) des emplois-repères de CTT et de Dirigeant de Résidence Traction (E/R 303 et 310) !
- ➔ Cette requalification permettrait d'améliorer les droits relatifs à la CAA des CTT !



CHARGE DE TRAVAIL, ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET TRAVAIL, PARCOURS PROFESSIONNELS :

- ➔ Pour la FGAAC-CFDT, cette Table Ronde doit permettre d'aborder la question de la charge de travail de l'encadrement Traction en limitant le nombre d'ADC par équipe.
- ➔ L'équilibre vie privée/travail et les parcours professionnels devront aussi être traités !